

# Teddy Seguin L'île Castellane 10 novembre // 17 décembre 2016



Vernissage le jeudi 10 novembre de 18h à 21h

Une proposition de: HYDRIB, plateforme dédiée aux arts visuels

Commissariat: Soraya Amrane

Dans le cadre du Festival La Photographie Marseille 2016



Galerie Porte Avion, 96 Bd de La Libération, 13004 Marseille

T: 0491 335 200 - galerieporteavion@gmail.com - www.galerieporteavion.org  
www.marseilleexpos.com

Du mardi au samedi de 15h à 19h et sur RDV

*Une exposition réalisée grâce au soutien de la DRAC-PACA (Aide individuelle à la création)  
et des bailleurs sociaux de la Cité La Castellane ( Erilia, Fondation Logirem et Unicil)*









# "L'île Castellane" sous l'objectif de Teddy Seguin

Le photographe offre un regard inédit sur la cité des quartiers Nord

**E**n tombant sur la cité de La Castellane sur Google Earth, le photographe Teddy Seguin a eu un coup de cœur : "La disposition du quartier était parfaite pour mon travail sur l'insularité", se souvient-il. Quelques clichés plus tard, il expose son œuvre *L'île Castellane* à la galerie Porte Avion à Marseille (4<sup>e</sup>), pour le Festival de Photographie Contemporaine à Marseille.

Dans cette série de clichés en noir et blanc, seuls les habitants apportent de la couleur. L'espace est isolé derrière des murs de béton interminables. Une "île sans eau", comme la décrit le photographe, où les frontières sont aussi physiques que symboliques. Pourtant, la vie n'y est pas plus difficile qu'ailleurs : "Les terrains de jeux sont des espaces d'aventures incroyables. La cité est un haut lieu de socialisation". Sans angélisme, Teddy Seguin offre un regard sensible, parfois intime, sur un lieu peu traité par les photographes. Plus qu'une exposition, c'est une réflexion sociologique qui vaut le détour.

## Quand la jeunesse s'y met aussi

Si Teddy Seguin a pu s'emparer d'un lieu réputé inféquentable pour les photographes, c'est grâce à son travail auprès des jeunes du quartier. En partenariat avec le Centre Social et Culturel La Castellane, plusieurs appareils photos ont été prêtés aux enfants pour



En haut : un enfant de la Castellane devant les photo de Teddy Seguin, à droite. / PHOTOS VALÉRIE VREL

shooter les environs. En résulte un magazine, *Castemag*, dont Teddy Seguin est rédacteur en chef. De quoi transformer un quartier dit "hostile" en îlot d'artistes. **Cyril CASTELLITI**

Jusqu'au 14 janvier à la galerie Porte Avion à Marseille, 96 Boulevard de la Libération (4<sup>e</sup>). Entrée libre.



# La Castellane, citadelle insulaire entre ciel et terre

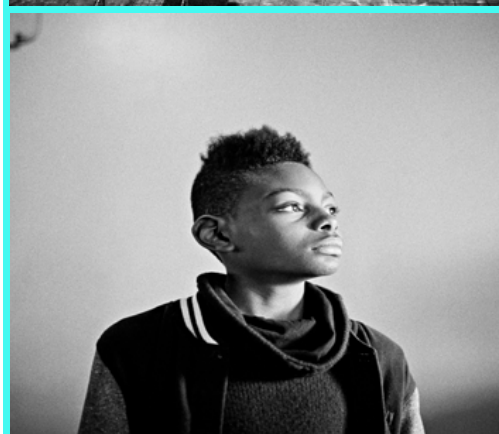
**PHOTOGRAPHIE**

**Paru aux éditions Zoème, le dernier ouvrage du photographe Teddy Seguin livre un portrait intemporel et sensible de la cité marseillaise de la Castellane.**

Lorsque Teddy Seguin débarque à la Castellane, il n'imagine pas que son projet photographique ira aussi loin. Quatre années d'ateliers auprès des habitants et des jeunes du quartier accoucheront d'expositions, de voyages et d'un ouvrage illustré des clichés des jeunes participants, qui ont pu redécouvrir leur quartier à travers la photographie. « À l'origine, mon travail porte sur l'insularité, les univers clos, qui isolent, ou protègent parfois », souligne le photographe. « Arrivé à Marseille, j'ai cherché un sujet d'insularité urbaine. En explorant la ville sur Google earth, la cité de la Castellane m'a sauté aux yeux. » Avec ses allures de citadelle minière, percée de part en part de ses cinq points d'entrée et de sortie, la Castellane dessine cet espace qui semble isolé du reste du territoire.

La lumière zénithale, l'air, le souffle, et l'infini des murs, s'il n'est pas aisé de braver la méfiance envers celui qui vient d'ailleurs, le photographe arpente la cité et lui restitue son immanence, jusqu'à réussir à pénétrer l'intimité des habitants pour livrer un portrait sensible et sublimé de la cité marseillaise. « Les plus anciens me disaient qu'au début il existait une mixité sociale. C'était un endroit agréable, beaucoup plus que certains quartiers insalubres comme le Panier. » Le grain inimitable du vieux Leica traduit l'intemporalité du grand ensemble qui n'a pas beaucoup changé depuis sa création au tournant des années 1970. Si les difficultés sociales se sont aggravées au sein du quartier, c'est ici l'humanité d'un lieu qui est restituée, comme débarrassé des turpitudes et des souffrances. Des fragments d'existence relatés avec une pudeur non feinte par les textes de Youssouf Djibaba, ancien habitant de la cité et ex-boxeur professionnel, qui pour tromper l'ennui de ses chambres d'hôtel entre deux combats, s'est consacré à l'écriture, accouchant de son premier ouvrage en 2014, intitulé *Comme des rois*. « La cité me colle à la peau », écrit-il. Comme un tatouage, empreint des souvenirs de figures chères et disparues, son père, ou ces grands frères de la cité partis trop tôt.

**Benjamin Grinda**



« Castellane », de Teddy Seguin (photos) et Youssouf Djibaba (textes), éditions Zoème en co-production avec Filigranes éditions, 2019, 96 pages dont 58 photographies en noir et blanc, 22 euros.



# LES POSSIBILITÉS D'UNE ÎLE

Dans le cadre du Festival La Photographie Marseille #6, Teddy Seguin pose l'ancre à la galerie Porte-Avion avec sa série *L'île Castellane*, troisième volet de son cycle consacré aux insularités urbaines.

Les clichés en noir et blanc de *l'île Castellane* nous transportent dans une réalité trop connue par ses faits-divers et les mystères

qui en résultent. Les lignes et traits de l'architecture bitumée contrastent avec les alentours de la cité. La vision de ce havre décoloré rend toute la sensibilité aux portraits exposés ainsi qu'aux

scènes de vie de la cité qui a vu naître Zidane. En montrant ce microcosme de manière plus affranchie qu'avertie, le photographe nous emmène avec lui à la découverte d'un quartier où les enfants ont, comme tous les autres, ce besoin de s'évader, de rêver et de créer.

Tel un navigateur, un observateur des espaces et des territoires, le photographe s'intéresse aux insularités urbaines. Celles qui ont la particularité d'être sans eaux et, surtout, dont les frontières se révèlent plus symboliques que réelles, tout du moins au premier regard. Dans cette perspective de découvrir de nouveaux horizons et d'en témoigner à travers la photographie, Teddy fait escale dans cette partie de la cité phocéenne tant décriée, si isolée. Et pourtant, ce n'est pas seul qu'il a porté son projet, loin de là.

Parallèlement à sa série, il engage en effet une collaboration artistique avec de jeunes adolescents du quartier grâce à l'aide des associations avoisinantes

— à commencer par le Centre social de la Castellane. Pendant plusieurs années, il les sensibilise à la photographie, et confie qu'il sera impressionné par la multiplicité de ces regards, ainsi que par leur assiduité durant ce travail de longue route. Le succès de ce projet s'est vu concrétisé en février dernier par l'exposition *Les Quatre Saisons* et l'aboutissement de son journal *Castemag*.

Mais la fin de ce projet ne signe pas encore celle de son cycle. Il sera bientôt l'heure pour Teddy de naviguer vers d'autres contrées et de nous faire découvrir un nouvel opus d'*Insulae*.

SALOMÉ TEISSEIRE

Teddy Seguin - *L'île Castellane* : jusqu'au 17/12 à la Galerie Porte-Avion (96 boulevard de la Libération, 4<sup>e</sup>), dans le cadre du festival La Photographie Marseille.  
Rens. : 04 91 33 52 00  
www.laphotographie-marseille.com

Pour en (sa)voir plus : [www.teddyseguin.com](http://www.teddyseguin.com)



TEDDY SEGUIN

CASTELLANE

CASTELLANE



TEDDY • SEGUIN



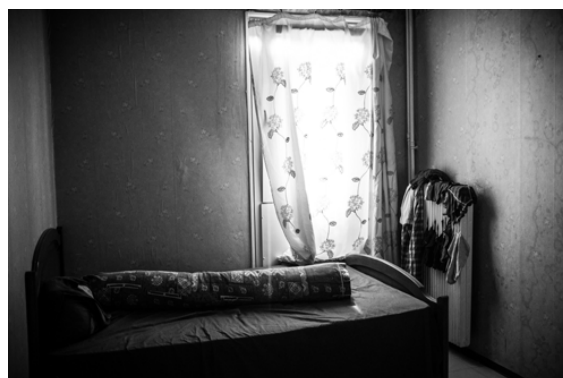
Mon père me racontait souvent qu'il avait traversé l'océan pour rejoindre le pays des droits de l'homme. Il venait de Salimani, un village de l'île de la Grande Comores. Il s'était toujours projeté dans une vie en France. Il s'imaginait dans une grande maison comme dans son village, où il était respecté grâce à son père, Imam très apprécié, qui avait la bonne parole et exerçait comme médiateur lorsqu'un conflit éclatait au sein de la communauté. Ma mère, elle, était originaire de Moroni, la capitale de l'île. C'est par le biais de leurs parents, qui avaient organisé leur mariage selon les traditions musulmanes, que mon père et ma mère se sont rencontrés.







Je suis l'habitant d'une île. Forteresse et prison, des gardiens nouvelle génération en baskets casquette gardent ses bords. Ici on est maîtres des lieux, ailleurs on n'existe pas. Loin de tout, perchés sur la colline, on voit la mer au loin. On rêve d'autres rivages. Certains s'envoleront pour briller loin d'ici. Assignés à résidence, d'autres resteront. La cité me colle à la peau. Sans elle je ne suis rien. Je l'aime comme je la déteste. Entre l'ombre et la lumière, coincé entre deux mondes, je cherche un moyen d'exister.





Aujourd'hui j'ai accompagné Mr Lopez au commissariat central. C'est un habitant de la résidence qui lui a appris que son fils, Yves, avait été interpellé dans la matinée pour trafic de stupéfiants. Guetteur dans une cité voisine, Yves orientait les clients vers les vendeurs de rêves artificiels et il informait ses amis de la présence des forces de l'ordre. Cette fois-ci, il n'avait pas été assez attentif. On est restés dans le hall central du commissariat à attendre des renseignements sur l'évolution de l'affaire. Lorsqu'on nous a appris qu'Yves avait été déféré au Palais de Justice par le procureur, on s'y est rendus. Un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse est alors venu pour recueillir des informations sur la vie d'Yves auprès de Mr Lopez, notamment sur son parcours scolaire, qui était chaotique. Mr Lopez a aussi évoqué une rupture entre son fils et lui, expliquant que le dialogue entre eux était inexistant depuis plusieurs années. L'éducateur a transmis toutes ces informations au procureur, qui a décidé une mise en examen. Plus tard, l'audience a eu lieu dans le bureau du juge en présence d'un avocat commis d'office et de l'éducateur. Pendant l'audience, Yves, qui par contre n'a rien dit sur ses partenaires d'activités, a reconnu les faits et s'est engagé à ne plus recommencer. Il s'est aussi excusé auprès de son père, qui a été très ému par les mots de son fils. Le juge a ordonné une remise en liberté surveillée jusqu'au jugement.



